

**DEMEMAGEMENT
BONVIN :**

Au bout du chemin !

Ce jour mercredi 9 septembre se tiendra la dernière plénière finalisant les négociations pour le déménagement. Comme vous le savez, la CFDT a posé des revendications fortes, et a fait en sorte d'obtenir au moins une mesure uniforme pour tous les agents de Paris 07. Facteurs, chauffeurs, cabinards, agents du CEDEX, agents de tri, agents aux rebuts et manutentionnaires auront donc la même prime. La CFDT est et sera à vos côtés et obtenir de véritables avancées !

■ Notre priorité : **C'EST VOUS !**

Dès l'annonce de la délocalisation à Bonvin, la CFDT a été claire, que ce soit avec la direction locale ou la DOTC. Nos deux revendications phares sont :

- ▶ **Aucune reprise d'emploi.**
- ▶ **Une prime de 600 € pour tous les agents de Paris 07.**

D'autres demandes ont été formulées comme le décalage de la prise de service de 6h25 à 6h35, ce qu'a accepté la direction.

Nous avons aussi demandé des places de parking. Sur ce sujet, la direction nous a clairement fait comprendre qu'aucune place ne serait disponible, sauf pour les 3 agents commençant à 5h. Les autres agents n'auront aucune place pour garer leurs véhicules. La solution de la location d'une place au parking Renaud a été mentionné, mais cela se fera aux frais de l'agent.

■ Autres demandes...

La CFDT profitera de cette plénière pour demander des réponses à certaines de nos interrogations :

- ◆ *Le reclassement des personnels travaillant au restaurant de Paris 07, y compris « hôteliers », ainsi que celui du « gardien » du site ?*
- ◆ *Y aura-t-il une organisation précaire en octobre ou en novembre ?*
- ◆ *Quelles dispositions pour les deux ponts des fêtes de fin d'années ?*
- ◆ *Quelle restauration pour les agents restant sur le site de la rue Clerc ?*

La CFDT vous communiquera toutes les réponses de la direction.

■ Prendre nos responsabilités !

La CFDT a toujours pris ses responsabilités. Nous appelons l'ensemble des organisations syndicales à faire le pari de l'intelligence et à faire le maximum pour obtenir la satisfaction des demandes formulées par les agents. Nous les invitons aussi à prendre conscience que vos intérêts doivent primer sur toutes autres considérations de « boutiques ». La CFDT s'est engagée dans la négo et n'a pas honte d'avoir obtenu de véritables avancées pour les agents. Et ce malgré les mauvaises langues qui affirment que la CFDT est « suppôt du patronat » ! « L'ami du patron » est justement celui qui conteste et qui ne fait aucune proposition, ce qui laisse le champ libre à la Poste, surtout depuis la loi du 20 août 2008. Faire confiance, adhérer et voter CFDT, c'est dire « oui » à un syndicalisme actif et de résultat concret. Avec la CFDT, personne n'est laissé au bord de la route !

Avec vous, pour vous : la CFDT !

Une force d'actions, de propositions, de négociation à votre service !